

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date d'impression: 25.01.2017

Code du produit: BO027

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Liquide de coupe SILBERSCHNITT

**Autres désignations commerciales**

BO 027, 50 ml

BO 026, 1 l

BO 024, 200 l

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

fluide de coupe

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	D-42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Klaus Nehren	Téléphone: +49 2129 5568-276
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle-group.com	
Service responsable:	Chemie	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Emergency CONTACT (24-Hour-Number):GBK GmbH +49 (0)6132-84463**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Nocif par inhalation.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Gazole - non spécifié, distillats moyens (pétrole), hydrotraités

**Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315

Provoque une irritation cutanée.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date d'impression: 25.01.2017

Code du produit: BO027

Page 2 de 9

H332 Nocif par inhalation.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
 P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**
**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
64742-46-7	Gazole - non spécifié, distillats moyens (pétrole), hydrotraités			80 - 100 %
	265-148-2	649-221-00-X	01-2119489867-12	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H332 H315 H304 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!  
 S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 Consulter un médecin.

**Après ingestion**

Rincer la bouche abondamment à l'eau.  
 NE PAS faire vomir.  
 Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 Provoque une irritation cutanée.  
 Nocif par inhalation.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date d'impression: 25.01.2017

Code du produit: BO027

Page 3 de 9

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre d'extinction  
mousse résistante à l'alcool  
Jet d'eau pulvérisée

**Moyens d'extinction inappropriés**

jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.  
Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone

**5.3. Conseils aux pompiers**

Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
Appareil de protection respiratoire autonome (NF EN 133)

**Information supplémentaire**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.  
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Assurer une aération suffisante.  
Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Protection individuelle: voir paragraphe 8  
Evacuation: voir paragraphe 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.  
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

**Préventions des incendies et explosion**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Mesures usuelles de la prévention d'incendie.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Liquide de coupe SILBERSCHNITT

Date d'impression: 25.01.2017

Code du produit: BO027

Page 4 de 9

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
- Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Protéger des radiations solaires directes.

##### **Indications concernant le stockage en commun**

- Incompatible avec des agents oxydants.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

- Température de stockage recommandée: 5 - 40°C

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- fluide de coupe

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### **Contrôles techniques appropriés**

- S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

##### **Mesures d'hygiène**

- Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
- Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

##### **Protection des yeux/du visage**

- lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

##### **Protection des mains**

- Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
- Matière des gants: Caoutchouc butyle, NBR (Caoutchouc nitrile)
- Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

##### **Protection de la peau**

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.
- DIN EN 13034 (Type 6 étanche aux projections limitées)

##### **Protection respiratoire**

- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil filtrant combiné (EN 14387)
- Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques, Type de Filtre recommandé: A-P2

##### **Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.
- En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date d'impression: 25.01.2017

Code du produit: BO027

Page 5 de 9

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide  
Couleur: jaune clair  
Odeur: comme: Hydrocarbures

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur: non applicable

**Modification d'état**

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >200°C °C

Point d'éclair: >90 °C DIN EN ISO 2719

**Température d'auto-inflammabilité** >320°C

Pression de vapeur: <0,1 hPa  
(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,87 g/cm³ DIN 51757

Hydrosolubilité: émulsifiant

Viscosité dynamique: 5,5 mPa·s  
(à 20 °C)

Viscosité cinématique: 6 mm²/s  
(à 20 °C)

**9.2. Autres informations**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Protéger des radiations solaires directes.

**10.5. Matières incompatibles**

oxydants

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****ETAmél contrôlé**

Dose

Espèce

Source

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date d'impression: 25.01.2017

Code du produit: BO027

Page 6 de 9

DL50, par voie orale	>5000 mg/kg	Rat
DL50, dermique	>2000 mg/kg	Lapin
CL50, par inhalation (vapeur) (4 h)	>2000 mg/l	Rat

**ETAmél calculé**

ATE (par inhalation aérosol) 1,515 mg/l

**Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
64742-46-7	Gazole - non spécifié, distillats moyens (pétrole), hydrotraités			
	par inhalation vapeur	ATE 11 mg/l		
	par inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l		

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

**Effets sensibilisants**

Aucune donnée disponible

**Expériences tirées de la pratique****Observations relatives à la classification**

Nocif par inhalation.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

L'agent de surface contenu dans cette préparation respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Une bioaccumulation est peu probable.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

**12.6. Autres effets néfastes**

Présente un danger pour l'eau. (WGK 2)  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

**L'élimination des emballages contaminés**

En fonction du matériau, éliminer les récipients entièrement vidés comme déchets combustibles ou comme déchets métalliques.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

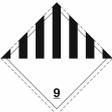
**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date d'impression: 25.01.2017

Code du produit: BO027

Page 7 de 9

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**Transport terrestre (ADR/RID)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	UN 3082
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. Gazole - non spécifié, distillats moyens (pétrole), hydrotraités
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	9
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	III
Étiquettes:	9
	
Code de classement:	M6
Dispositions spéciales:	274 335 375 601
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagee:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	90
Code de restriction concernant les tunnels:	E

**Transport fluvial (ADN)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	UN 3082
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. Gazole - non spécifié, distillats moyens (pétrole), hydrotraités
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	9
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	III
Étiquettes:	9
	
Code de classement:	M6
Dispositions spéciales:	274 335 375 601
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagee:	E1

**Transport maritime (IMDG)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	UN 3082
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. Gazole - non spécifié, distillats moyens (pétrole), hydrotraités
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	9
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	III
Étiquettes:	9

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date d'impression: 25.01.2017

Code du produit: BO027

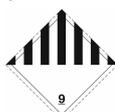
Page 8 de 9



Dispositions spéciales:	274, 335, 969
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité dégagee:	E1
EmS:	F-A, S-F

**Transport aérien (ICAO)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 3082
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. Gazole - non spécifié, distillats moyens (pétrole), hydrotraités
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	9
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	9



Dispositions spéciales:	A97 A158 A197
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y964
Quantité dégagee:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	964
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	450 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	964
IATA-Quantité maximale (cargo):	450 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	oui
---------------------------------	-----


**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Classe de contamination de l'eau (D):	2 - pollue l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Liquide de coupe SILBERSCHNITT**

Date d'impression: 25.01.2017

Code du produit: BO027

Page 9 de 9

H332 Nocif par inhalation.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Note N:

Die Einstufung als karzinogen ist nicht zwingend, wenn der ganze Raffinationsprozess bekannt ist und nachgewiesen werden kann, dass der Ausgangsstoff nicht karzinogen ist. Diese Anmerkung gilt nur für bestimmte komplexe Ölderivate in Teil 3 part

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*